

Nom du produit: LC3017BK, LC3019BK, LC3029BK, LC3117BK,
LC3119BK, LC3129BK, LC3217BK, LC3219XLBK, LC3229XLBK,
LC3317BK, LC3319XLBK, LC3329XLBK, LC3617BK, LC3619XLBK,
LC3717BK, LC3719XLBK, LC3919BK

Date d'émission: 15 Octobre 2015
Date de révision: 17 octobre 2016
Version: 6.0
N° de la FDS ::BHK071-01-EUUSOTHER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit (code du produit) : LC3017BK(D003YY001), LC3019BK(D0047B001), LC3029BK(D0089V001),
LC3117BK(D0071A001), LC3119BK(D0073K001), LC3129BK(D00764001),
LC3217BK(D00707001), LC3219XLBK(D0072N001), LC3229XLBK(D00759001),
LC3317BK(D008XS001), LC3319XLBK(D008Y9001), LC3329XLBK(D0099K001),
LC3617BK(D0098J001), LC3619XLBK(D008BX001), LC3717BK(D00992001),
LC3719XLBK(D008CU001), LC3919BK(D00JSG001)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Ces produits sont de l'encre noire dans une cartouche spéciale Brother Industries, Ltd. appareils multifonctions et télécopieurs à jet d'encre. La cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués. Les informations fournies dans cette SDS (Fiche de sécurité) ne sont cohérentes que pour l'utilisation spécifiée par Brother.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Brother Industries, Ltd.
15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japan
Téléphone (à titre informatif): +81-52-824-2735

Importateur (Etats Unis): Brother International Corporation
200 Crossing Boulevard, Bridgewater, NJ 08807, USA
Téléphone (à titre informatif): +1-877-276-8437

Importateur (Canada): Brother International Corporation (Canada) Ltd.
1 Hotel de Ville, Dollard des Ormeaux, Quebec, H9B 3H6, Canada
Téléphone (à titre informatif): +1-514-685-0600

Importateur (Europe): Brother International Europe Ltd.
Brother House, 1 Tame Street, Guide Bridge, Audenshaw, Manchester M34 5JE, UK
Téléphone (à titre informatif): +44-161-330-6531

Importateur (Australie): Brother International (Aust.) Pty. Ltd. ACN 001 393 835
Level 3, Building A, 11 Talavera Road, Macquarie Park, NSW 2113, Australia
Téléphone (à titre informatif): +61-2-9887-4344

E-mail Address: sds.info@brother.co.jp

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC
+1-703-527-3887 (International)
+1-800-424-9300 (Amérique du Nord)

Pour la France uniquement:
Numéro de téléphone du Centre antipoison: ORFILA +33-1-45-425-959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification en Australie:

Non classé comme dangereux conformément aux critères de la NOHSC

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one(2634-33-5). Peut produire une réaction

Nom du produit: LC3017BK, LC3019BK, LC3029BK, LC3117BK,
LC3119BK, LC3129BK, LC3217BK, LC3219XLBK, LC3229XLBK,
LC3317BK, LC3319XLBK, LC3329XLBK, LC3617BK, LC3619XLBK,
LC3717BK, LC3719XLBK, LC3919BK

Date d'émission: 15 Octobre 2015
Date de révision: 17 octobre 2016
Version: 6.0
N° de la FDS ::BHK071-01-EUUSOTHER

allergique

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Noir de carbone	(n° CAS) 1333-86-4 (Numéro CE) 215-609-9	5 - 9	Non classé
Glycérol	(n° CAS) 56-81-5 (Numéro CE) 200-289-5	15 - 25	Non classé
Ether monobutylique de triéthylèneglycol	(n° CAS) 143-22-6 (Numéro CE) 205-592-6 (Numéro index) 603-183-00-0	1 - 5	Eye Dam. 1, H318
1,2-benzisoziazol-3(2H)-one	(n° CAS) 2634-33-5 (Numéro CE) 220-120-9 (Numéro index) 613-088-00-6	<0.05	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400
Eau	(n° CAS) 7732-18-5 (Numéro CE) 231-791-2	60 - 70	Non classé

Textes des phrases R et H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Si les symptômes persistent alerter un médecin.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent alerter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau atteinte avec beaucoup d'eau ou avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Si la substance a pénétré dans les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Voie d'exposition peu probable.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut provoquer une légère irritation des yeux.
- Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales. Voie d'exposition peu probable.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Éteindre de préférence avec une poudre chimique, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'oxydes de nitrogène, d'oxydes sulfuriques en brûlant.

Nom du produit: LC3017BK, LC3019BK, LC3029BK, LC3117BK,
LC3119BK, LC3129BK, LC3217BK, LC3219XLBK, LC3229XLBK,
LC3317BK, LC3319XLBK, LC3329XLBK, LC3617BK, LC3619XLBK,
LC3717BK, LC3719XLBK, LC3919BK

Date d'émission: 15 Octobre 2015
Date de révision: 17 octobre 2016
Version: 6.0
N° de la FDS ::BHK071-01-EUUSOTHER

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation appropriée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la substance de pénétrer dans les égouts. Les eaux de lavage ne doivent pas être déversées dans le réseau des eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Essuyez avec un papier absorbant.

Procédés de nettoyage : Laver à l'eau pour éliminer les traces restantes d'encre.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle. SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Tenir hors de portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Encre à base d'eau pour machine d'impression à jet d'encre.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Glycérol (56-81-5)		
Belgique	Nom local	Glycérine (brouillard)
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	10 mg/m ³
République Tchèque	Nom local	Glycerol, mlha
République Tchèque	Expoziční limity (PEL) (mg/m ³)	10 mg/m ³
République Tchèque	Expoziční limity (PEL) (ppm)	2.4 ppm
République Tchèque	Expoziční limity (NPK-P) (mg/m ³)	15 mg/m ³
République Tchèque	Expoziční limity (NPK-P) (ppm)	3.7 ppm
Finlande	Nom local	Glyseroli
Finlande	HTP-arvo (8h) (mg/m ³)	20 mg/m ³
France	Nom local	Glycérine (aérosols de)
France	VME (mg/m ³)	10 mg/m ³
Irlande	Nom local	Glycerol, mist
Irlande	OEL (8 hours ref) (mg/m ³)	10 mg/m ³
Pologne	Nom local	Glicerol aerozole
Pologne	NDS (mg/m ³)	10 mg/m ³
Portugal	Nom local	Glicerina, névoas

Nom du produit: LC3017BK, LC3019BK, LC3029BK, LC3117BK,
LC3119BK, LC3129BK, LC3217BK, LC3219XLBK, LC3229XLBK,
LC3317BK, LC3319XLBK, LC3329XLBK, LC3617BK, LC3619XLBK,
LC3717BK, LC3719XLBK, LC3919BK

Date d'émission: 15 Octobre 2015
Date de révision: 17 octobre 2016
Version: 6.0
N° de la FDS ::BHK071-01-EUUSOTHER

Glycérol (56-81-5)		
Portugal	OEL TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³
Espagne	Nom local	Glicerina
Espagne	VLA-ED (mg/m ³)	10 mg/m ³ nieblas
Royaume Uni	Nom local	Glycerol
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³ mist
USA - ACGIH	Nom local	Glycerin mist
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³ brouillards
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	15 mg/m ³ Poussière totale 5 mg/m ³ Fraction respirable
Noir de carbone (1333-86-4)		
Belgique	Nom local	Carbone (noir de)
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
Danemark	Nom local	Carbon black
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
Danemark	Anmærkninger (DK)	K
Finlande	Nom local	Nokimusta
Finlande	HTP-arvo (8h) (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
Finlande	HTP-arvo (15 min)	7 mg/m ³
France	Nom local	Noir de carbone
France	VME (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
Irlande	Nom local	Carbon black
Irlande	OEL (8 hours ref) (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
Irlande	OEL (15 min ref) (mg/m ³)	7 mg/m ³
Portugal	Nom local	Carbono, preto (Negro de fumo)
Portugal	OEL TWA (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
Espagne	Nom local	Negro de humo
Espagne	VLA-ED (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
Royaume Uni	Nom local	Carbon black
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
Royaume Uni	WEL STEL (mg/m ³)	7 mg/m ³
Norvège	Nom local	Carbon Black (lampesot)
Norvège	Grenseverdier (AN) (mg/m ³)	3.5 mg/m ³
USA - ACGIH	Nom local	Carbon black
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	3 mg/m ³
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	Bronchitis
USA - OSHA	Nom local	Carbon black
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	3.5 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: La ventilation générale correcte doit suffire en cas d'utilisation normale.
Équipement de protection individuelle	: Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale (dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :
Protection des mains	: Porter des gants en caoutchouc.
Protection oculaire	: Lunettes de sûreté.
Protection de la peau et du corps	: Tablier en caoutchouc, bottes.
Protection des voies respiratoires	: Non requise dans les conditions d'emploi normales.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom du produit: LC3017BK, LC3019BK, LC3029BK, LC3117BK,
LC3119BK, LC3129BK, LC3217BK, LC3219XLBK, LC3229XLBK,
LC3317BK, LC3319XLBK, LC3329XLBK, LC3617BK, LC3619XLBK,
LC3717BK, LC3719XLBK, LC3919BK

Date d'émission: 15 Octobre 2015
Date de révision: 17 octobre 2016
Version: 6.0
N° de la FDS ::BHK071-01-EUUSOTHER

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Noire. Liquide
Couleur	: Noire
Odeur	: Légère odeur
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7 - 9
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Pas disponible
Point de fusion	: < 5 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: Le point d'éclair n'est pas atteint à une température inférieure ou égale à 93,3°C (méthode à creuset fermé & méthode Cleveland à vase ouvert)
Température d'auto-inflammation	: > 400 °C
Température de décomposition	: Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1 - 1.1 g/ml (H2O=1)
Solubilité	: Soluble dans l'eau
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 2 - 5 cP
Propriétés explosives	: Non-explosif
Propriétés comburantes	: Pas disponible
Limites d'explosivité	: Pas disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité, éloigner de toute source de chaleur, ne pas exposer au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Bases. Oxydants. Agents réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

Nom du produit: LC3017BK, LC3019BK, LC3029BK, LC3117BK,
LC3119BK, LC3129BK, LC3217BK, LC3219XLBK, LC3229XLBK,
LC3317BK, LC3319XLBK, LC3329XLBK, LC3617BK, LC3619XLBK,
LC3717BK, LC3719XLBK, LC3919BK

Date d'émission: 15 Octobre 2015
Date de révision: 17 octobre 2016
Version: 6.0
N° de la FDS ::BHK071-01-EUUSOTHER

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
DL ₅₀ orale rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 423)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé Non irritant pour la peau (méthode OCDE 404) pH: 7 - 9
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé Pratiquement non irritant (méthode OCDE 405) pH: 7 - 9
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Sensibilisation de la peau: Non-sensitizer. (méthode OCDE 442B)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Mutagénicité : Test de Ames : négatif. (méthode OCDE 471)
Cancérogénicité	: Noir de carbone: En 1996, l'IARC (Centre international de recherche sur le cancer) a réévalué le noir de carbone et l'a considéré comme substance cancérigène du Groupe 2B (peut-être cancérigène pour l'homme). Cette classification est attribuée aux produits chimiques pour lesquels les preuves chez l'homme sont insuffisantes. Les preuves chez l'animal suffisent toutefois pour établir un diagnostic de cancérogénicité. Cette classification se base sur le développement de tumeurs des poumons chez le rat exposé à une inhalation chronique au noir de carbone libre à des niveaux qui provoquent une surcharge de particules au niveau des poumons. Les études réalisées sur des modèles animaux autres que des rats n'ont révélé aucune association entre le noir de carbone et les tumeurs des poumons. Les autres éléments de ce produit n'ont pas été classés comme cancérigènes selon les monographies du CIRC, réglementées par le NTP et l'OSHA
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété. Peut provoquer une légère irritation des yeux. L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Glycérol (56-81-5)	
CL ₅₀ poisson	51 - 57 ml/l 96 h - Oncorhynchus mykiss
CE ₅₀ Daphnie	> 500 mg/l 24 h - Daphnia magna
Noir de carbone (1333-86-4)	
CE ₅₀ Daphnie	> 5600 mg/l 24 h (Daphnia magna)
Ether monobutyle de triéthylène glycol (143-22-6)	
CL ₅₀ poisson	2200 - 4600 mg/kg 96 h - Leuciscus idus
CL ₅₀ autres organismes aquatiques	2400 mg/kg 96 h - Pimephales promelas
CE ₅₀ Daphnie	> 500 mg/l 48 h - Daphnia magna
CE ₅₀ autres organismes aquatiques 1	> 500 mg/l 72 h - Desmodemus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas disponible.

Nom du produit: LC3017BK, LC3019BK, LC3029BK, LC3117BK,
LC3119BK, LC3129BK, LC3217BK, LC3219XLBK, LC3229XLBK,
LC3317BK, LC3319XLBK, LC3329XLBK, LC3617BK, LC3619XLBK,
LC3717BK, LC3719XLBK, LC3919BK

Date d'émission: 15 Octobre 2015
Date de révision: 17 octobre 2016
Version: 6.0
N° de la FDS ::BHK071-01-EUUSOTHER

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas disponible.

Glycérol (56-81-5)

Log Pow	-1.76
---------	-------

Ether monobutylique de triéthylèneglycol (143-22-6)

Log Pow	0.51
---------	------

12.4. Mobilité dans le sol

Ecologie - sol Pas disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Résultats de l'évaluation PBT Pas disponible

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Pas disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En accord avec ADR / IMDG / IATA / DOT / UN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR/RID) : Aucun(e)

Désignation officielle de transport (IATA) : Aucun(e)

Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Aucun(e)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas disponible

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Aucun(e)

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Code IBC : Non applicable

Nom du produit: LC3017BK, LC3019BK, LC3029BK, LC3117BK,
LC3119BK, LC3129BK, LC3217BK, LC3219XLBK, LC3229XLBK,
LC3317BK, LC3319XLBK, LC3329XLBK, LC3617BK, LC3619XLBK,
LC3717BK, LC3719XLBK, LC3919BK

Date d'émission: 15 Octobre 2015
Date de révision: 17 octobre 2016
Version: 6.0
N° de la FDS ::BHK071-01-EUUSOTHER

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Législation régionale

: USA: All chemical substances contained in this product are and had been listed on the TSCA Chemical Substances Inventory, and none is subject to any of the following TSCA requirements: section 4 test rules; proposed or final section 5(a)(2) significant new use rules; section 5(e) consent orders; section 8(a) preliminary assessment information rules; and section 8(d) health and safety data reporting rules.
Canada: WHMIS: Not applicable. (Manufactured article).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données

: U.S. 29CFR Part 1910
ACGIH Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents and Biological Exposure Indices
IARC Monographs on the Evaluation Carcinogenic Risks to Humans World Health Organization
EU Directive 91/322/EEC and 2000/39/EC
NTP 11th Report on Carcinogens.

Abréviations et acronymes

: IARC/CIRC (Centre International de Recherche contre le Cancer)
IATA (International Air Transport Association)
IMDG (International Maritime Dangerous Goods Code)
IOELV (Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle)
REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals)
WHMIS (Workplace Hazardous Material Information System (Canada))
ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
DOT (Department Of Transportation (US))
ICAO (International Civil Aviation Organization)
NTP (National Toxicology Program) (US)
OSHA (Occupational Safety and Health Administration) (US)
PEL (Permissible Exposure Limit)
TLV (Threshold Limit Value) (ACGIH)
TSCA (Toxic Substances Control Act) (US).

Autres informations

: Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique